

Barèmes pharmaciens

[Commission paritaire 313 - Barèmes indicatifs pharmaciens - 1er avril 2022](#)

Augmentation de 2 % dès ce 1er avril 2022 pour l'ensemble du personnel en pharmacie et OT.

Pharmaciens	Adjointes	Gérants
Ancienneté dans le secteur	€	€
Sans expérience	3014,16	3338,23
6 mois	3158,17	3518,28
1 an	3338,23	3698,36
3 ans	3428,27	3788,37
5 ans	3518,28	3878,43
7 ans	3608,35	3968,44
10 ans	3698,36	4058,46